

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN POSTE PERMANENT

La Ville de Carignan, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de près de 11 000 résidents et membre de la CMM, propose un cadre de vie exceptionnel. Fière de son allure champêtre, de ses racines agricoles et de ses milieux naturels d'exception, elle se développe sur des bases solides, adhère aux principes du développement durable et offre des services de qualité à ses citoyens.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du supérieur immédiat, le titulaire de ce poste est responsable de la propreté et de l'entretien des locaux de la Ville, ainsi que des petits travaux manuels en lien avec les bâtiments municipaux et son mobilier.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Exécute les travaux d'entretien ménager et s'assure de la propreté et de l'ordre dans tous les locaux de la Ville;
- Voit au bon fonctionnement des distributrices de produits hygiéniques;
- Informe son supérieur de toutes déficiences de plomberie, de chauffage, de menuiserie, du système électrique et de toutes autres anomalies ne pouvant être réparées par lui-même;
- Contacte, dirige et informe les sous-traitants pour les différentes réparations dans les locaux;
- Transporte et installe les différents équipements et les fournitures selon les besoins;
- Voit aux besoins en produits de nettoyage et fournitures et prépare la liste pour les achats;
- Exécute des travaux d'entretien mineurs, qui ne requièrent pas nécessairement le service d'un employé spécialisé;
- Effectue occasionnellement des travaux de peinture;
- Prépare les différentes salles de réunion et autres;
- Voit au déneigement des entrées des bâtiments municipaux en collaboration avec les autres employés aux travaux publics;
- Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. Le salarié peut être appelé à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat, celles-ci n'ont pas d'effet sur l'évaluation.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. Le salarié peut être appelé à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat, celles-ci n'ont pas d'effet sur l'évaluation.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Permis de conduire classe 5;
- Diplôme d'études secondaires;
- Plus de six mois à moins de 12 mois d'expérience;
- Compétences en conciergerie de bâtiment;
- Posséder les qualifications physiques reliées au travail et à l'exécution de divers travaux manuels;
- Faire preuve d'autonomie, de courtoisie, de discrétion, de diplomatie et de débrouillardise.

RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont déterminées par la politique régissant les conditions de travail du personnel, classe 1.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 31 mars 2020 avant 12 h à l'adresse suivante :

Martin Poirier
Chef de division des travaux publics
2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Courriel : v.laberge@villedecarignan.org